



EMPLOIS ET RECRUTEMENT

Le SNES-FSU demande des créations d'emplois d'enseignants pour permettre de diminuer les effectifs des classes en collège et lycée et améliorer les remplacements mais aussi de personnels de vie scolaire et de Psy-EN. Il demande également une entrée dans le métier progressive et accompagnée et donc de revoir la formation des stagiaires, avec notamment un service en responsabilité d'un maximum de 6h.

1/ Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour répondre aux besoins du système éducatif et rendre à nouveau le métier attractif (plan pluriannuel de recrutement, pré-recrutements) ?

2/ Quelles sont vos propositions concernant les moyens nécessaires à l'encadrement de la vie scolaire et les personnels qui en ont la charge (CPE, AED, infirmiers et médecins scolaires, assistants sociaux) ?

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le SNES-FSU demande la reconnaissance des personnels – concepteurs de leurs métiers – dans leur travail, le respect de leur statut, de leur qualification et leurs droits et la prise en compte du travail collectif dans le temps de service. Il demande également une formation continue qui réponde aux attentes et besoins des personnels. Enfin, il demande une cessation progressive d'activité en fin de carrière.

1/ Un obstacle majeur aux apprentissages est le trop grand nombre d'élèves par classe : quelles mesures envisagez-vous pour lutter contre la surcharge des effectifs ?

2/Quelle est votre conception de la formation des maîtres et de l'entrée dans le métier ?

AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS

Le SNES-FSU demande le maintien des trois voies de formation, des contenus de formation et des grilles horaires nationales d'enseignement intégrant des dédoublements, la gestion des personnels sous la responsabilité de l'État. Il demande de respecter la liberté pédagogique individuelle et collective des enseignants. Il demande enfin de travailler à une refonte de la carte scolaire intégrant les objectifs de mixité sociale.

Etes-vous favorable à un élargissement de l'autonomie des établissements ? Si oui, dans quels domaines ?

L'AMBITION DU SECOND DEGRÉ

LE SNES-FSU demande un second degré cohérent de la Sixième à la Terminale dans le cadre d'une scolarité obligatoire portée à 18 ans. Cette scolarité devra s'appuyer sur les enseignements disciplinaires ayant le souci de démocratiser, c'est-à-dire de lutter contre les inégalités afin de permettre l'accès à un baccalauréat conforté. L'orientation devra être repensée pour développer l'estime de soi, l'envie d'apprendre, de réussir et construire sa place dans la société.

1/ Quels sont pour vous les objectifs de la scolarité obligatoire ?

2/ Quelles mesures prendrez-vous pour viser partout la mixité scolaire et sociale, réduire les inégalités face aux apprentissages, prévenir et résorber l'échec scolaire ? Quelle politique entendez-vous mener vis-à-vis de l'enseignement privé ?

3/ Qu'envisagez-vous pour le collège ? Reviendrez-vous sur la réforme de 2016 ? Si oui, comment et avec quels objectifs ?

4/ Etes-vous favorable à une réforme du baccalauréat ? Si oui, laquelle ?

CARRIÈRES, SALAIRES, PENSIONS

Le SNES-FSU demande de programmer un plan de rattrapage des salaires et que la plupart des indemnités soient intégrés dans le traitement. Il demande aussi d'améliorer le pouvoir d'achat des retraités.

1/ Etes-vous favorable à une augmentation des salaires des personnels de l'Education Nationale ? Par quels moyens ?

2/ Envisagez-vous des mesures d'indexation des pensions de retraite sur les évolutions salariales ?

3/ Quelle politique comptez-vous mener pour résorber la précarité dans le second degré de l'Éducation nationale (accès au statut par titularisation, gestion...) ?

SPECIFICITES ACADEMIQUES

1/ Politique des langues : Etes-vous favorable au bilinguisme ? Avec quels moyens ?

Comment comptez-vous garantir un accès plus large aux langues dans toute leur diversité (espagnol, portugais, italien, arabe, russe, turc, etc) ?

2/ Laïcité : Quelle est votre position sur l'enseignement religieux en Alsace ?

3/ Apprentissage : Quelle place réserverez-vous à l'apprentissage ? Selon vous, faut-il rattacher l'intégralité des formations par apprentissage au service public d'éducation ?

4/ Orientation : Engagez-vous un plan de reprise par l'Etat des CIO départementaux ou financés actuellement par les collectivités locales ? Cela afin de garantir à toutes les familles un service public d'orientation de proximité ?